
Veille législative (2022/4): paru au *Moniteur belge* entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2022

Moniteur belge du 29 juillet 2022

AUTORITE FLAMANDE

1er JUILLET 2022. - Décret modifiant le décret « Iedereen verdient vakantie » du 29 juin 2018 (1), p. 59661.

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2022/07/01/2022041615/moniteur>

NUMAC : 2022041615

Moniteur belge du 12 septembre 2022

SERVICE PUBLIC FEDERAL DE PROGRAMMATION INTEGRATION SOCIALE,
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET ECONOMIE SOCIALE

3 JUILLET 2022. - Arrêté royal pris en exécution de l'article 5, § 9, de l'arrêté royal du 6 août 2021 portant création d'une subvention "inondations" à destination du public cible des centres publics d'action sociale se situant dans les communes sinistrées, p. 66937.

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/07/03/2022032725/moniteur>

NUMAC : 2022032725

Moniteur belge du 22 septembre 2022

SERVICE PUBLIC FEDERAL DE PROGRAMMATION INTEGRATION SOCIALE,
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE ET ECONOMIE SOCIALE

10 JUILLET 2022. - Arrêté royal du 10 juillet 2022 portant octroi d'une intervention financière à certains centres publics d'action sociale suite à la réforme des mesures de promotion de la participation et de l'activation sociale des usagers pour l'année 2022, p. 69535.

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2022/07/10/2022032784/moniteur>

NUMAC : 2022032784